

Sur votre agenda

Samedi 31 mai

Balade à l'étang du Méjean (Lattes)

Rendez-vous **à la Maison de la nature (Lattes)** vers 12h30

pour un pique-nique tiré du sac
suivi d'un choix de balades à pied ou à vélo

Possibilité de départ groupé **Place de la Comédie à 9h30** ou
Esplanade Georges Frêche (Mairie de Montpellier) à 10h

Retour à Montpellier vers 16h.

Organisée par Vélocité Montpellier, dans le cadre de la Fête du vélo
Tous les détails dans ce numéro ou sur le site de Vélocité.

Editorial

Montpellier, une ville où il fait bon rouler à vélo...

... où une grande zone 30 a permis d'apaiser la circulation et de partager tranquillement l'espace entre piétons, cyclistes, automobilistes et autres usagers de l'espace public, tandis que les grands axes pénétrants sont équipés d'espaces dédiés au vélo, ce qui assure une continuité du réseau cyclable,

... où une harmonie entre les communes du Pic Saint Loup à la mer permet aux habitants de la périphérie de venir quotidiennement travailler à Montpellier à vélo en toute sécurité,

... où les 3500 attaches disponibles donnent la possibilité de garer son vélo sans crainte du vol,

... où une politique active de verbalisation des incivilités a libéré les pistes cyclables du stationnement sauvage de voitures, poubelles, et objets en tous genres,

... et où les usagers sont consultés afin de réaliser des aménagements adaptés aux besoins.

Tel était en tous cas le projet que nous a présenté le 28 février dernier Stéphanie Jannin, alors candidate aux élections municipales et désormais 1ère adjointe au Maire de Montpellier, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement durable (aménagement et développement durable, déplacements, ...).

Afin de veiller à ce que ces promesses électorales se transforment en réalisations concrètes, Vélocité a d'ores et déjà prévu une prise de contact rapide avec la nouvelle équipe municipale.

Avant de parcourir cette ville idéale à vélo, nous vous proposons de parcourir ce bulletin, qui vous permettra de découvrir ou de vous souvenir des dernières actions de Vélocité, de l'AG au Café Vélo en passant par la Véloration de mars. Nous vous proposons également une virée au Sud de Montpellier, de la piste très officielle du Petit Travers au constructeur de passerelles sauvages, sans oublier la Fête du Vélo qui nous amènera à la découverte de l'étang du Méjean !

Bonne lecture !

Cathy Aberdam
Présidente de Vélocité

Fête du vélo 2014 : la balade du samedi 31 mai

Pour la fête du vélo, VELOCITE propose le 31 mai un rendez vous convivial au bord de l'étang du Méjean, à une dizaine de kilomètres de Montpellier.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'y rendre collectivement, un départ à vélo aura lieu à 9H30 place de la Comédie ; un second, esplanade Georges Frêche (Mairie de Montpellier) à 10H.

Pour celles ou ceux qui préféreraient s'y rendre individuellement, il est possible de rejoindre le rendez vous à la Maison de la nature pour le pique nique convivial de différentes façons, au libre choix de chacun. Il ne s'agit pas d'un "circuit organisé" ! Plusieurs possibilités de trajet existent (voir la carte du parcours sur <http://goo.gl/maps/DMXZc>), par exemple :

1. Suivre simplement la piste de la digue le long du Lez, avec bifurcation indiquée à gauche en sortie de Lattes à la hauteur de la Maison de la nature,
2. Suivre d'abord la digue, puis, à Lattes, bifurquer vers "Centre Lattes" , passer devant la petite église romane St Laurent (12^{ème} siècle), le musée archéologique de Lattara (route de Pérols, D132), et peu après, bifurquer à droite pour petit cheminement sur un sentier (balisé en rouge) dans une belle forêt.
3. Rejoindre directement la Maison de la nature à partir de l'église romane

L'essentiel est de tous nous retrouver, entre midi et demi et une heure.

Après le pique nique, tout un choix de balades à pied et à vélo est proposé, pour découvrir le site au bord de l'étang (faune, flore .. ex sentier de la cigogne blanche, sentier du flamant rose ...).

Retour "libre" sur la digue le long du Lez (trajet facile) ; pour ceux qui le souhaitent départ groupé (RdV Maison de la nature à 16H).

Recommandations :

- Attention à rouler en file indienne et à droite, signaler si on veut s'arrêter (pour éviter carambolage)
- Emporter : pique nique, boissons, eau, jumelles pour ceux qui en ont. Conseillé : chambre à air de secours (réparation plus facile en cas de crevaison) et matériel de réparation.
- Et, ne pas emmener de chiens (ils ne peuvent entrer dans le site que tenus en laisse) ; ni rollers ni trotinettes. C'est ce qui est indiqué à la Maison de la nature !

contact : 06 27 94 76 87

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2014

L'assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue le vendredi 31 janvier 2014, à la salle Pétrarque (Montpellier).

Avant l'AG proprement dite, un temps de témoignages et d'échanges avec des associations amies et des adhérents a eu lieu, de 18h30 à 19h45.

Plusieurs associations amies : Lunel à Vélo, Crocovélo (Nîmes), Arbre (Beaulieu-Restinclières) ont chacune à leur tour présenté leurs activités, en rapport avec la problématique des déplacements à vélo.

Lunel à Vélo a présenté les actions menées à Lunel et environs pour sensibiliser à l'usage du vélo quotidien et de loisir, notamment pour le développement d'itinéraires régionaux continus et de bonne qualité (par exemple la liaison Sommières-La Grande

Motte via Saint-Christol et Lunel, mais aussi interpellation des candidats aux municipales.

L'association ARBRE (Association Restinclières Beaulieu pour le Respect de l'Environnement), quant à elle, a pour principal objectif d'informer et de sensibiliser sur toutes les questions touchant à l'environnement. L'intérêt de leur présentation a été de montrer les problèmes rencontrés par les cyclistes péri-urbains : à un premier niveau, pour circuler localement en sécurité (pour aller effectuer des courses ou des activités en centre village, par exemple, sans être mis en danger par la circulation dense et rapide de la route départementale) ; et, à un second niveau, pour se rendre à Montpellier, puisqu'actuellement il n'existe aucun itinéraire sécurisé ni aucun moyen de transport collectif acceptant les vélos.

Crocovélo s'est aussi exprimée, expliquant les actions menées à Nîmes : rencontres mensuelles (1er samedi de chaque mois) «sur le terrain», organisation de marquages bicycode, ateliers d'entretien de vélo, etc. et vont, eux aussi, interpellier les candidats aux municipales.

Après ces présentations, quelques actions «concrètes» réalisées cette année ont été présentées par leurs auteurs/acteurs : la commande cartographique de la DREAL-Languedoc-Roussillon et la DDTM-34 (par Jean-Michel), la présentation du nouveau site, conçu par Bertha Torres, Michel Julier et Christophe Spühler (par Michel), et l'inauguration de la bande cyclable «sauvage et temporaire» de la rue St Louis, lors de la Vélorution du 5 octobre 2013 (par Cathy).

Merci à Gerald Daurat d'avoir animé ces présentations !

L'AG proprement dite a commencé à 19h45, en présence de 39 adhérents présents, 6 représentés, et 21 participants non adhérents. Elle a donné lieu aux figures imposées (rapports d'activité et financier, renouvellement partiel du Conseil d'Administration, projets pour 2014 et budget prévisionnel).

Ce qu'on peut en retenir d'essentiel :

Rapport d'activité :

1. Relations avec les collectivités locales : Ville de Montpellier (Ateliers Mobilité, Montpellier 2040, travail de veille et relais adhérents), Montpellier Agglomération (enquête publique ligne 5 du tram), Conseil Général de l'Hérault (Travaux RD65, liaison cycliste Prades-Clapiers) ;
2. Manifestations publiques : Vélorutions (3 dans l'année), semaine européenne de l'écomobilité (balade Clapiers-Montpellier avec la ville de Clapiers), projection-débat de film (Vélotopia au cinéma Diagonal), tenues de stands (Semaine de l'environnement, STAPS, antigone des associations, ville à vélo, salon de l'écomobilité de Quissac), action «Cyclistes, brillez !», premier Café-Vélo (code de la rue, rencontre avec des associations de Montpellier Territoires), carte de déplacements cyclables sur site professionnel (DREAL, DDTM), action «Un vélo pour le Préfet» ;
3. Participations collectives : AF3V (rencontres régionales pour le schéma VVV en Languedoc Roussillon, pétition pour l'accès gratuit au Pont du Gard), FUB (participation aux rencontres nationales), Collectif «ville 30», associations amies (Vieux Biclou, amorce d'un réseau vélo Montpellier Territoires) ;
4. Vie associative : réunions du CA (une par mois sauf en août), bulletins associatifs (deux en 2013), site internet et réseaux sociaux (Facebook, twitter, Youtube), demande de subvention à la mairie de Montpellier (refusée !), réponses à des demandes diverses d'information autour du vélo à Montpellier (médias).

Rapport financier :

1. Recettes : 3158€ dont 142 règlements de cotisations représentant 201 adhérents, et une prestation fournie à la DREAL.
2. Dépenses : 1465€

Donc, un excédent de 1692€

Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié. Les cinq membres élus l'année dernière se maintiennent (Jean-Michel Héлары, Jean-Louis Valat, Catherine Aberdam, Gérald Daurat, Lars Wendler). Sept candidats se présentent et sont élus à l'unanimité des adhérents présents ou représentés, pour un mandat de deux ans.

Le Conseil d'Administration est donc constitué de :

- Administrateurs avec mandat d'un an : Jean-Michel Héлары, Jean-Louis Valat, Catherine Aberdam, Gérald Daurat, Lars Wendler.
- Administrateurs avec mandat de 2 ans : Elisabeth Martinez, Eric Boisseau, Françoise Héлары, Robert Turquety, Jean-Sébastien Fabien, Luc Nourigat et Eric Ledoux.

Jean-Michel Héлары, d'après le CR de Robert Turquety

La Vélorution du 29 mars

A l'occasion de la Semaine de l'Environnement, les associations l'Ouvre Tête, Les Petits Débrouillards Languedoc Rousillon et Vélocité Languedoc ont organisé ce samedi 29 mars la traditionnelle Vélorution de printemps.



Pose de la banderole à l'entrée de la rue Saint-Louis

La Vélorution, une manifestation ...

... **festive** : Le joyeux cortège, constitué de vélos décorés et autres modes de transports non motorisés, est parti de la place de la Comédie, pour arriver au parc Dioscoride à Celleneuve, après être passé par les Arceaux, l'avenue de Lodève et le quartier du Petit Bard. Le tout s'est terminé par un goûter partagé, en musique, dans le parc.

... **et revendicative** : Notre parcours nous a mené notamment vers la rue Saint Louis, qui représente un cauchemar pour les cyclistes et piétons. Nous avons marqué un arrêt au début de cette rue, au cours duquel nous avons déposé symboliquement une banderole afin de mettre un coup de projecteur sur ce point noir pour les cyclistes montpelliérains. La présidente a pris la parole, rappelant

que plusieurs Vélorutions y sont déjà passées (dont trois peintures de bande cyclable en quinze ans !) et souhaitant que celle-ci soit la dernière pour réclamer l'aménagement de cette rue.

Près de 200 cyclistes s'étaient réunis à l'occasion de cette Vélorution, preuve qu'ils souhaitent se faire entendre à Montpellier !

Alors que presque tous les candidats à la mairie de Montpellier ont exprimé leur intérêt pour la mise en œuvre d'une politique cyclable volontariste (voir synthèse de la soirée d'interpellation des candidats dans notre précédent numéro), l'ampleur de cette vélorution à la veille du second tour des élections municipales nous invite plus que jamais à rester vigilants pour que les promesses électorales se transforment en améliorations concrètes pour les cyclistes montpelliérains !



Halte sous les Arceaux

d'après Cathy Aberdam

Le Café Vélo du 29 avril

Ce café Vélo, dont la date se situait pourtant pendant les vacances, a attiré plus de participants encore que le précédent. On a compté jusqu'à 45 personnes en tout, ce qui était le nombre limite que pouvait contenir le local : un réel succès ! La formule a reçu visiblement un bon accueil, à renouveler...

Organisé par trois associations (Vélocité Languedoc, l'Ouvre-tête, les Petits Débrouillards) ce café vélo avait comme thématique «COMMENT CIRCULER EN SECURITE A VELO A MONTPELLIER ? »

Nous avons opté pour une organisation en 3 moments

1. sensibilisation aux questions de sécurité à vélo : montage d'extraits de 3 petits films en libre accès sur internet (voir liens en fin de compte rendu) montrant un contraste saisissant entre la circulation à vélo à Paris (non respect des règles élémentaires du code de la route), circulation paisible à Breda (Hollande) et partage de la voie à Amsterdam ;
2. débats en cinq petits groupes sur des thématiques différentes suivis de la présentation des idées fortes retenues dans chaque groupe,
3. débat entre les participants avec les représentants des associations.

Présentation des idées fortes de chaque groupe

Groupe PARCOURS : Comment choisir ses parcours vélo ?
Critère privilégié : la sécurité du parcours (éviter ou «négocier»

les points noirs et portions de voies dangereuses, et les signaler aux autres). Moyen envisagé : partager et rassembler un maximum de données sur les trajets grâce à la collaboration des usagers, associations, services techniques, office du tourisme etc.

Groupe ÉQUIPEMENT : Faut-il s'équiper? Comment?
Équipement prioritaire : voir et être vu, en particulier la nuit (éclairage, gilets fluos, écarteurs). Controversé : le port du casque, à laisser au libre choix de chaque cycliste. Avoir un bon anti-vol, le seul efficace étant en «U». Avoir du matériel de transport (sacoques, paniers, remorques pour les enfants).

Groupe DEVENIR UN CYCLISTE AVERTI : Comment?
Commencer la sensibilisation dès l'école, l'intégrer au permis de conduire. Quand on roule, avoir conscience de tout ce qui nous entoure (ça s'acquiert avec la pratique). Matériel en bon état (freins, éclairage).

Groupe SURVIVRE DANS LE PÉRIURBAIN : Comment le rendre possible? Des représentants de cyclistes venus de communes voisines sont particulièrement sensibles à toutes ces questions (axe Mauguio-Montpellier par exemple). Préconisé : combinaison de pistes cyclables en site propre sur grands axes et de petites routes, chemins, etc. avec attention particulière portée aux carrefours. Intermodalité essentielle, embarquement de vélos dans les trains (déjà possible) mais aussi dans les bus et cars. Importance d'être bien visible, même de jour.

Groupe PARTAGER L'ESPACE URBAIN : Comment le rendre possible? Réduire la vitesse des motorisés, renforcer la signalisation (double-sens cyclables, marquage au sol plus explicite, etc.). Apprentissage du respect mutuel entre divers usagers (action éducative, y compris à l'école).

Échanges avec la salle

Toujours le débat sur les aménagements : séparatifs (Pays-Bas sauf centre d'Amsterdam) ou partagés (Allemagne, Suisse), cette dernière approche permettant une plus grande liberté de circulation pour les non motorisés, et à moindre coût pour la collectivité.

Obstacles à la création de pistes cyclables. Le coût prohibitif, pouvant atteindre 500k€/km, plus frais divers (expropriations, etc.), réticence parfois des services techniques.

Des solutions à promouvoir. Création de zones 30 partout où c'est possible, volonté de faire respecter les limites de vitesse. Que le 30km/h devienne la norme : économie de panneaux de signalisation (gain pour la collectivité).

Un code de la rue ... à appliquer. Code de la rue : en France, c'est une «démarche» se traduisant par de nouveaux articles ajoutés au Code de la Route (double-sens cyclables, tourne-à-droite, respect du plus faible par le plus fort, etc.). Mais application différente selon les collectivités, réduit parfois à du «grignotage» sur les droits des motorisés. Par exemple à Nantes l'application du code de la rue est adoptée, ce n'est pas le cas pour l'instant à Montpellier. Les résultats des réflexions sur Montpellier 2040 laissent apparaître, à cet horizon lointain, l'espoir de zones piétonnes de plusieurs km², mais que va-t-il se passer dans les prochaines années? Laisser en l'état la situation ne serait pas une

solution, les associations de défense des automobilistes sont puissantes et continueront à exercer une pression forte sur la nouvelle municipalité.

Modalités de concertation avec les décideurs. Sous certains de angles (augmentation de la part modale du vélo, intégration de la contrainte financière, réflexion à l'échelle du territoire de Montpellier, participation des associations au travail à mener) tels qu'exprimés par Madame Stéphanie Jannin lors de notre rencontre publique avec les candidats aux municipales, les préoccupations de la nouvelle équipe municipale devraient pouvoir rejoindre celles de Vélocité. L'association cherche déjà à établir des contacts avec cette équipe. Elle souhaite apporter sa compétence d'usager et fera part de sa volonté d'être associée aux débats et prises de décisions d'aménagement vélo à venir.

Quelques actions menées par notre association, à renforcer et construire collectivement.

- Constitution d'un bêtisier : chacun peut proposer au site de Vélocité une photo illustrant un équipement déficient ou mal conçu, cela dans le but de constituer ensemble un bêtisier.
- Distribution de faux PV : chacun peut aussi déposer un « faux PV » sur le pare-brise des voitures stationnées sur les voies cyclables, les accès aux pistes cyclables etc. clin d'œil qu'on espère dissuasif, mais qui n'empêche pas les autorités en charge de la sécurité de prendre les mesures nécessaires.
- Aide au développement de l'utilisation du vélo : Concernant l'utilisation du vélo dans le cadre professionnel, Vélocité a contribué à favoriser son développement par exemple en répondant à la demande de la DREAL, dotée d'une flotte de vélos, qui souhaitait proposer à ses employés une carte d'itinéraires vélo entre leur siège et les différentes administrations. Ou encore en déposant des tracts sur les parkings d'entreprises du Millénaire (voir brève ci-après). D'autres initiatives pourraient voir le jour : accompagnement de traversées urbaines, accompagnement-découverte de quartiers.
- Augmentation du nombre de nos adhérents : Conscients que notre force auprès des pouvoirs publics se mesure aussi par le nombre de nos membres, des participants à ce Café Vélo n'ont pas hésité à prendre une adhésion. Plus on est nombreux, plus il est possible de faire valoir auprès des décideurs notre rôle représentatif.
- Partage de connaissances : Des documents d'information de la FUB, des tracts sur les questions d'équipement et d'éclairage, des gilets fluo ont été proposés par l'association, ainsi que l'ouvrage «*Le pouvoir de la pédale, comment le vélo transforme nos sociétés cabossées*» d'Olivier Razemon, journaliste au Monde.

Un prochain café-vélo (sur un thème à définir) aura lieu au mois de septembre.

d'après les notes de Françoise Hélyary

En bref : autres actions

Fermeture (provisoire) de la piste cyclable du Petit Travers

En février dernier, nous apprenions que la piste cyclable du Petit Travers (entre Carnon et la Grande Motte) était fermée, en même temps que la route littorale. Ces fermetures sont dues aux travaux de réhabilitation du lido, qui vont durer jusqu'en 2015, avec ré-ouverture d'une nouvelle piste cyclable annoncée pour la fin juin. Sur cette opération de réhabilitation elle-même, nous

n'avons rien à dire, le but pouvant même apparaître comme plutôt positif puisqu'il s'agit de sauvegarder les dunes très fragiles et d'en éloigner la circulation automobile. Mais ce qui nous a fait réagir, c'est la manière dont cette opération est menée, une fois de plus sans aucune concertation avec les usagers.

De fait, nous pouvons accepter une certaine gêne, à l'occasion de travaux, surtout lorsque les maîtres d'œuvre ont pris la peine d'en discuter avec nous (cf. le doublement de la RD65 entre la Lyre et Agropolis). Mais dans le cas présent, il s'agit d'une situation caricaturale, où on ne contente pas de déranger un peu les cyclistes, mais on leur demande de faire un détour improbable de 50 km pour palier une discontinuité de 2km seulement (les voitures, elles, n'ont que 2km à faire sur la 4 voies !).

Or, dans le dossier d'enquête publique il est écrit : « *Le phasage des travaux a été établi afin de maintenir pendant toute la durée des travaux : la circulation cycle / deux-roues entre Carnon et La Grande-Motte [...]* ». L'agglomération de l'Étang de l'Or est donc totalement responsable, en tant que Maître d'ouvrage.

Nous avons donc envoyé deux lettres recommandées (au CG34 et au Président de l'agglo Étang de l'Or), demandant le rétablissement d'une continuité. Les réponses ont été non seulement négatives, mais de plus extrêmement désinvoltes (du genre « *Quand on fait des travaux, c'est normal de couper une route* » Devant ce mépris, nous avons donc déposé, fin mars, une requête en «*référé-liberté*» auprès du TA de Montpellier, au motif que la liberté de choisir son moyen de déplacement était mise en défaut. Malheureusement, cette requête a été rejetée, avec des motifs très contestables, du genre «*... on peut faire du vélo à proximité ...*». Visiblement, le juge des référés n'a pas percuté le fait que le but n'est pas de *faire du vélo* mais de *se déplacer avec un vélo*. Mais ce qui a probablement le plus compté dans la décision, c'est la «*courte durée*» (4 mois) de l'interruption. Courte pour les juges, peut-être, mais certainement pas pour les usagers quotidiens (il n'y a pas que les touristes qui font ce trajet).

Ce jugement aurait pu être contesté auprès du Conseil d'État, mais nous y avons renoncé vu les risques financiers très importants que cela comporte, et aussi du fait que le délai de procédure nous aurait entraîné au-delà de la date de ré-ouverture de la piste. Cependant, cette action n'a pas été inutile car, en prévision des chantiers au sud de Montpellier (doublement A9, LGV Nîmes Montpellier), nous avons montré que nous saurions réagir, y compris par la voie judiciaire, en cas de nécessité.

Jean-Michel Héлары

Au boulot à vélo

A l'initiative de Christoph Spuhler, une action a été entreprise auprès des personnes travaillant au Millénaire et qui s'y rendent en voiture. A la fin mars, des flyers ont été systématiquement apposés sur les pare-brise des voitures stationnées sur les parkings d'entreprise de cette importante zone d'emploi. Ces flyers renvoyaient aussi sur une page du site de Vélocité, où figure entre autres des propositions d'itinéraires depuis le centre, depuis Figuerolles et depuis les Beaux-Arts (<http://www.velocite-montpellier.fr/au-boulot-a-velo/>).

Entre Lattes et Mauguio, la belle histoire d'une passerelle «sauvage»

À la frontière de l'agglo de Montpellier et de la communauté de l'Étang de l'Or, bref entre Mauguio et Lattes, il y a un passage à gué sauvage (sur le ruisseau du Nègue-Cats) qui permet d'aller du cinéma CGR (et magasin Culture Vélo) vers le buffet chinois Pando-Wok (et le magasin Win Bike Mauguio). Bref, c'est un passage stratégique, vu qu'aucune voie communale ne traverse la frontière de l'agglo de Montpellier, alors que les deux rives sont urbanisées. Exactement, c'est entre la rue Icare de Mauguio (la mairie de Mauguio a indiqué "rue R. Icare" mais j'ignore le prénom d'Icare) à la rue René Clair de Lattes.

Eh bien aujourd'hui, j'ai rencontré l'homme qui aménage ce gué, avec les moyens du bord, c'est-à-dire surtout avec des palettes en bois. Il a l'air d'être un peu dans son monde mais il est efficace. Je vous retranscris le dialogue :

— Lui : c'est vous qui passez tous les soirs avec le vélo ?

— Moi : non, j'ai changé d'itinéraire, je n'y passe plus très souvent

— Lui : parce qu'il y a quelqu'un qui fait tomber les palettes

— Moi : ah non, moi je les ai même remises en place tout à l'heure

— Lui : c'est moi qui les installe, heureusement j'ai des palettes à disposition

— Moi : ça c'est très sympa, ça évite un grand détour

— Lui : j'étais en week-end, j'avais peur que ça ait été emporté avec la pluie. Heureusement la terre était assez sèche, l'eau n'est pas trop montée.

(là, je me souviens que son installation est de plus en plus élaborée au fil des saisons, et j'essaye de lui suggérer d'attacher les palettes avec une corde pour qu'elles ne partent pas trop loin dès que l'eau monte dans le ruisseau)

— Moi : l'idéal ce serait de faire une passerelle avec une corde... *(il m'interrompt)*

— Lui : une passerelle c'est impossible, vu que d'un côté c'est Lattes et de l'autre Mauguio, ils ne veulent pas. Mais sinon il faut passer par là-bas (il montre la route départementale de Lattes vers le rond-point de l'aéroport)

— Moi : oui ça fait une trotte

— Lui : à vélo ça va, mais à pied ça fait loin, et quand il pleut trop fort tout est emporté. Là, s'il continue à pleuvoir comme ça, d'ici 2 jours ce sera emporté

— Moi : mais on ne peut pas fixer une corde ?

— Lui : de toute façon, le gars il passe tous les 6 mois avec la machine pour déblayer, il enlève tout (...)

Ben voilà, les limites de la ville à vélo, c'est comme ça, c'est du bricolage, au sens propre ! Et heureusement encore qu'il y a une personne assez farfelue et têtue pour faire ce qu'elle peut : ça permet aux piétons et aux cyclistes de passer, quand il ne pleut pas trop fort et longtemps, de la zone commerciale de Mauguio Fréjorgues-Ouest à celle de Lattes-Boirargues.

Michel Julier, novembre 2013

La page des adhérents

Une information permanente

Le site internet

<http://www.velocite-montpellier.fr>

Entièrement rénové en mars 2013, vous y trouverez de nombreuses rubriques : vie associative – notamment les anciens numéros du bulletin, les actualités et l'agenda, des informations pratiques (cartes, astuces entre cyclistes, acheter et entretenir son vélo, se garer, etc.).

Les réseaux sociaux Facebook, Twitter

Vélocité Montpellier est sur Facebook :

<https://www.facebook.com/VelociteMontpellier>

et aussi sur Twitter : @VelociteMtp

Inscriptions possibles à partir du site web.

Les listes de courrier électronique

La lettre d'information «Vélocité infos» vous permet de rester informé de l'actualité du vélo à Montpellier et des activités du CA. Les adhérents y sont automatiquement inscrits. Seuls les membres du bureau peuvent y poster des messages.

La liste de discussion «Vélocité» permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre).

Procédures d'inscription/désinscription décrite sur le site, onglets «L'association/Contact».

La carte interactive

Cette carte, conçue et gérée par notre association, montre les équipements cyclables de l'agglomération de Montpellier : les voies dédiées ou conseillées, les chemins piétons accessibles, les voies interdites aux cyclistes. Et une sélection d'itinéraires Montpellier Centre - communes limitrophes, la localisation des magasins de vélos avec infobulle, les points de difficulté temporaire (chantiers, etc.).

Basée sur la base de données géographique libre OSM, elle est mise à jour et enrichie en permanence grâce aux contributions volontaires des internautes. Les mises à jour sont hebdomadaires.

La FUB

Ne manquez pas de consulter le site de la FUB : <http://www.fubicy.org/>. La FUB édite aussi une revue : Vélocité, la revue du cycliste urbain. Tarifs et abonnement : voir site www.fubicy.org/spip.php?rubrique27

L'AF3V

Toutes les informations à jour sur le réseau des Véloroutes et Voies Vertes, sur le site www.af3v.org

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 17 Boulevard Sarrail, 34000 Montpellier .

Participez à la vie de l'association

Le bulletin

Ce bulletin vous est ouvert et vos contributions sont souhaitées. Envoyez les de préférence par courrier électronique à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Réunions du CA

Vous avez des propositions ? Des idées ? Envie de donner un coup de main ponctuel ? Rencontrer les membres du CA et d'autres adhérents, dans une ambiance conviviale ? Participez aux réunions du CA, ouvertes à tous. Elles ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble), en général un vendredi par mois à 18h30. Voir les dates sur le site.

Vente et réparation de vélos à Montpellier

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu Cycles	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier 04 67 92 71 75 www.velo-oxygen.fr	
Cycles Armand Basirico	13 Boulevard Pasteur 34000 Montpellier 04 67 72 12 27	
Cycles SH (tatuage bicycode)	Avenue de Boirargues, Montpellier 09 83 21 76 21 www.shcycles.fr	7% sur magasin
La Manufacture de Vélo	14 rue du Four des Flammes, Montpllier 06 24 69 54 50 www.lamanufacturedevelo.com	
M'Vélo Réparation et maintenance sur place chez le particulier	06 01 11 18 17 www.mvelo.fr	
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77 www.cyclable.com/	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpellier 04 67 65 06 23	Prêt de vélo gratuit pendant les réparations.
Solo cycles (VAE, tatuage Bicycode)	4, rue Fournarié, Montpellier 04 34 22 87 13 www.solocycles.fr/	Prêt de VAE
Uni Re-cycle	7, rue Raoux, Montpellier 04 67 84 85 94 www.uni-re-cycle.com/	5% sur vélos, 10% sur pièces (sauf remorques)
Vélo Station	290, av Théroigne de Méricourt, Montpellier 04 67 82 88 31 www.velostation.com/-Montpellier-	7% sur magasin, 10% étudiants

L'association qui vous aide à réparer un vélo :

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier
www.vieuxbiclou.org/

Localisation sur la carte interactive ainsi que sur le site (onglet "Pratique").